Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue à la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est à Chicoutimi, le 3 novembre 2026 à 11h45.

Sont présent(e)s :	Luc Boivin , Maire	Michel Tremblay	Joan Simard
	Claude Bouchard	Alain Doré	Renée Simard
	Jacques Cleary	Cathy Fortin	Daniel Tremblay-Larouche
	Carl Dufour	François Fortin	
	Raynald Simard	May Gagnon	
	Michel Thiffault	Audrey Lapointe	
Sont absent(e)s :	Serge Gaudreault		

ÉGALEMENT
PRÉSENTS: Mme. Geneviève Girard, directrice générale et Me Patricia Girard, greffière.

À 11h53, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-CM-2026-684

Proposé par Jacques Cleary

Appuyé par Carl Dufour

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029

VS-CM-2026-685

Proposé par Jacques Cleary

Appuyé par Alain Doré

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a élaboré son programme triennal d'immobilisations pour les années 2027, 2028 et 2029, lequel est réparti comme suit:

2027	2028	2029
153 368 750 $	220 928 300 $	190 148 700 $

CONSIDÉRANT que la réalisation de certains projets inscrits à ce programme demeure conditionnelle à l'obtention de subventions provenant des gouvernements ou d'autres organismes, ces projets représentant des investissements totalisant **201 938 750 $**, répartis comme suit :

Projets dont la réalisation est conditionnelle à l'obtention d'une subvention:

2027	2028	2029
25 088 750 $	87 650 000 $	89 200 000 $

IL EST RÉSOLU

QU'il soit résolu d'adopter le programme Triennal des dépenses d'immobilisations tel que montré sur le document intitulé « Plan triennal d'immobilisations 2027-2028-2029 » daté du 3 novembre 2026 établissant les dépenses d'immobilisations retenues par la Ville de Saguenay;

QUE la réalisation des projets identifiés au programme comme étant conditionnels à l'obtention de subventions demeure assujettie à la confirmation des aides financières requises et aux autorisations municipales applicables;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay décrète que le Programme triennal des immobilisations 2027-2028-2029 sera diffusé sur le site internet de la Ville de Saguenay ;

ET QUE le Service des communications et des relations avec les citoyens de la Ville de Saguenay soit mandaté afin de faire la diffusion requise.

Le conseiller Carl Dufour demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2026-686

Proposé par Claude Bouchard

Appuyé par Jacques Cleary

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 11h59.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 1er décembre 2026.

_____

Luc Boivin, maire

_____

Patricia Girard, greffière de la ville

PG/mjb